

Abonnement Paniers Bio

Nom	Prénom
Adresse	
CP	Ville
Téléphone	
E-mail	

Je m'engage à venir récupérer mon Panier Bio pendant 46 semaines

Je choisis comme lieu de dépôt :

Fait à : _____ le ____ / ____ / _____

Signature :

Vos informations personnelles recueillies seront utilisées pour le traitement informatique de votre adhésion par le secrétariat de l'association. Par ailleurs, les informations concernant uniquement vos noms, prénom et adresse, sont susceptibles d'être communiquées au Réseau Cocagne, poursuivant des finalités identiques.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous ne souhaitez pas que vos données personnelles soient transmises au Réseau Cocagne, veuillez cocher la case ci-contre

Abonnement Panier bio 3-4 personnes à 10 €

Adhésion : 10 €

+ Abonnement : 460 € (46 paniers à 10 €)

Je règle pour l'année et je joins un chèque de 470 €

Je règle au semestre et je joins un chèque de 240 € et un autre de 230 €

Je règle au trimestre et je joins un chèque de 125 € et trois autres de 115 €

Abonnement Panier bio 5 personnes et + à 15 €

Adhésion : 10 €

+ Abonnement : 690 € (46 paniers à 15 €)

Je règle pour l'année et je joins un chèque de 690 €

Je règle au semestre et je joins un chèque de 355 € et un autre de 345 €

Je règle au trimestre et je joins un chèque de 182,50 € et trois autres de 172,50 €

Abonnement Paniers Bio

Nom	Prénom
Adresse	
CP	Ville
Téléphone	
E-mail	

Je m'engage à venir récupérer mon Panier Bio pendant 46 semaines

Je choisis comme lieu de dépôt :

Fait à : _____ le ____ / ____ / _____

Signature :

Vos informations personnelles recueillies seront utilisées pour le traitement informatique de votre adhésion par le secrétariat de l'association. Par ailleurs, les informations concernant uniquement vos noms, prénom et adresse, sont susceptibles d'être communiquées au Réseau Cocagne, poursuivant des finalités identiques.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous ne souhaitez pas que vos données personnelles soient transmises au Réseau Cocagne, veuillez cocher la case ci-contre

Abonnement Panier bio 3-4 personnes à 10 €

Adhésion : 10 €

+ Abonnement : 460 € (46 paniers à 10 €)

Je règle pour l'année et je joins un chèque de 470 €

Je règle au semestre et je joins un chèque de 240 € et un autre de 230 €

Je règle au trimestre et je joins un chèque de 125 € et trois autres de 115 €

Abonnement Panier bio 5 personnes et + à 15 €

Adhésion : 10 €

+ Abonnement : 690 € (46 paniers à 15 €)

Je règle pour l'année et je joins un chèque de 690 €

Je règle au semestre et je joins un chèque de 355 € et un autre de 345 €

Je règle au trimestre et je joins un chèque de 182,50 € et trois autres de 172,50 €

Conditions générales d'Adhésion

Adhésion

Le principe : les Jardins de Cocagne sont des jardins biologiques collectifs à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Ces jardins permettent à des personnes en parcours professionnel de retrouver une dynamique professionnelle et de s'inscrire dans un métier.

L'adhésion au jardin est l'acte par lequel l'adhérent affirme son partage du projet associatif. Il s'agit d'un engagement citoyen de soutien à une initiative d'insertion par l'activité économique.

Livraisons

Le retrait des paniers a lieu à des horaires et des lieux déterminés par l'association.

Lors du retrait, l'adhérent consigne sa venue sur un document prévu à cet effet. Il rapporte chaque semaine la caquette vide de la semaine précédente. Plusieurs adhérents peuvent se regrouper et solliciter le dépôt de plusieurs paniers dans un autre lieu (par exemple dans une entreprise). Chaque demande de création d'un nouveau lieu fera l'objet d'une étude.

Jours fériés, vacances et défaut de retrait

En cas de férié, la livraison sera effectuée un autre jour de la semaine : les adhérents seront prévenus à l'avance des changements.

Tous les ans, le Jardin de l'ESAT ferme une semaine durant les vacances de Noël : il n'y aura pas de panier durant cette période.

L'adhérent absent le jour du retrait, prévient l'association 15 jours avant la livraison. Lorsque l'adhérent ne retire pas un panier et qu'il n'a pas respecté le délai de prévenance, le panier est considéré comme consommé.

Modification des conditions générales d'adhésion

Le Jardin de l'ESAT se réserve le droit de modifier les conditions d'adhésion. Dans ce cas, l'adhérent sera informé par écrit en respectant un préavis de deux mois avant la mise en vigueur. Afin de maintenir une quantité stable de légumes dans les paniers, une révision annuelle du prix du panier est effectuée au 1er juin de chaque année. Les adhérents sont informés des nouveaux tarifs avec un délai de prévenance de 2 mois.

Agriculture biologique

Le jardin de l'ESAT est en conversion vers l'agriculture biologique. Le Jardin bénéficie du contrôle et certification Ecocert.



Réseau Cocagne

ESAT « Ateliers Les 2 Rivières » - 10 chemin Louis Armez - 22860 Plourivo – 02 96 55 41 30

Conditions générales d'Adhésion

Adhésion

Le principe : les Jardins de Cocagne sont des jardins biologiques collectifs à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Ces jardins permettent à des personnes en parcours professionnel de retrouver une dynamique professionnelle et de s'inscrire dans un métier.

L'adhésion au jardin est l'acte par lequel l'adhérent affirme son partage du projet associatif. Il s'agit d'un engagement citoyen de soutien à une initiative d'insertion par l'activité économique.

Livraisons

Le retrait des paniers a lieu à des horaires et des lieux déterminés par l'association.

Lors du retrait, l'adhérent consigne sa venue sur un document prévu à cet effet. Il rapporte chaque semaine la caquette vide de la semaine précédente. Plusieurs adhérents peuvent se regrouper et solliciter le dépôt de plusieurs paniers dans un autre lieu (par exemple dans une entreprise). Chaque demande de création d'un nouveau lieu fera l'objet d'une étude.

Jours fériés, vacances et défaut de retrait

En cas de férié, la livraison sera effectuée un autre jour de la semaine : les adhérents seront prévenus à l'avance des changements.

Tous les ans, le Jardin de l'ESAT ferme une semaine durant les vacances de Noël : il n'y aura pas de panier durant cette période.

L'adhérent absent le jour du retrait, prévient l'association 15 jours avant la livraison. Lorsque l'adhérent ne retire pas un panier et qu'il n'a pas respecté le délai de prévenance, le panier est considéré comme consommé.

Modification des conditions générales d'adhésion

Le Jardin de l'ESAT se réserve le droit de modifier les conditions d'adhésion. Dans ce cas, l'adhérent sera informé par écrit en respectant un préavis de deux mois avant la mise en vigueur. Afin de maintenir une quantité stable de légumes dans les paniers, une révision annuelle du prix du panier est effectuée au 1er juin de chaque année. Les adhérents sont informés des nouveaux tarifs avec un délai de prévenance de 2 mois.

Agriculture biologique

Le jardin de l'ESAT est en conversion vers l'agriculture biologique. Le Jardin bénéficie du contrôle et certification Ecocert.



Réseau Cocagne

ESAT « Ateliers Les 2 Rivières » - 10 chemin Louis Armez - 22860 Plourivo – 02 96 55 41 30